



énergies de la région
avec nous vous êtes bien chez vous.



Tarifs d'électricité

au 1.1.2017

Tarifs simple et double

Ces tarifs sont appliqués à tout point de fourniture avec une consommation inférieure à 30'000 kWh/an et une alimentation n'excédant pas 40 ampères.

Le tarif simple: ce profil est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

Le tarif double: ce profil s'adresse principalement aux ménages ou professionnels équipés d'appareils thermiques (chauffage électrique, pompe à chaleur) ; il offre la possibilité de moduler la consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses.

	Tarif simple	Tarif double
Energie*		
Consommation HC (ct/kWh)	6.80	5.70
Consommation HP (ct/kWh)	6.80	7.30
Acheminement		
Consommation HC (ct/kWh)	5.40	4.00
Consommation HP (ct/kWh)	5.40	7.90
Abonnement (fr./mois)	6.00	6.00
Redevances		
Communale	12 % sur l'acheminement	
Fédérales (ct/kWh)	1.50	
Total		
Consommation HC (ct/kWh)	14.35	11.68
Consommation HP (ct/kWh)	14.35	17.65
Abonnement (fr./mois)	6.72	6.72

Conformément à la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité, le prix de l'électricité est composé de trois éléments: Le coût de l'**énergie**, la rémunération pour l'**acheminement**, les **redevances** (la redevance communale et les redevances fédérales pour l'encouragement des énergies renouvelables et pour la protection des eaux et des poissons).

Tarif puissance

Il s'applique aux points de fourniture avec une consommation d'au moins 30'000 kWh/an ou une alimentation dépassant 40 ampères.

Les tarifs d'optimisation A ou B favorisent une utilisation rationnelle de l'infrastructure d'acheminement (réseau). Le tarif le plus avantageux est automatiquement attribué. La puissance facturée est la puissance maximale enregistrée sur les douze derniers mois.

	Tarif Puissance A	Tarif Puissance B
Energie*		
Consommation HC Hiver (ct/kWh)		6.00
Consommation HP Hiver (ct/kWh)		7.80
Consommation HC Eté (ct/kWh)		4.50
Consommation HP Eté (ct/kWh)		5.70
Acheminement		
Consommation HC (ct/kWh)	5.80	0.90
Consommation HP (ct/kWh)	7.20	2.40
Puissance (fr./kW.an)	13.20	115.20
Redevances		
Communale	12 % sur l'acheminement	
Fédérales (ct/kWh)	1.30	
Total		
Consommation HC Hiver (ct/kWh)	14.00	8.51
Consommation HP Hiver (ct/kWh)	17.36	11.99
Consommation HC Eté (ct/kWh)	12.50	7.01
Consommation HP Eté (ct/kWh)	15.26	9.89
Puissance (fr./kW.an)	14.78	129.02

Pour les tarifs Double et Puissance, la plage des heures pleines (HP) s'étend de 6h00 à 22h00, celle des heures creuses (HC) de 22h00 à 6h00.

* Les clients qui ne désirent pas bénéficier d'une énergie exclusivement renouvelable, peuvent demander le tarif correspondant avec une réduction de 1.7 ct/kWh. Ce courant provient d'usines à charbon ou de centrales nucléaires.

La TVA est facturée en sus.

Éco' solutions

Avec sa topographie favorable, le Valais contribue à donner à la Suisse, le château-d'eau de l'Europe, une place centrale dans la production d'énergie hydroélectrique. Mais le Valais, canton du soleil, bénéficie également des conditions idéales pour le développement de l'énergie solaire, et l'esr entend poursuivre ses efforts dans cette direction.

Chacun est un acteur de la transition énergétique. L'esr vous propose d'affirmer votre soutien aux énergies de l'avenir en souscrivant à Ma Parcelle Solaire.

ma parcelle solaire

CHF 2.20/m² par mois

Vous pouvez louer une surface photovoltaïque sur une installation locale. L'énergie produite sera déduite de votre facture. Pour toute information complémentaire rendez-vous sur :
www.esr.ch/maparcellesolaire

Pour de plus amples informations et pour souscrire à nos offres, contactez-nous au 027 324 01 11 ou visitez notre site internet www.esr.ch, rubrique éco'efficiency.